



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commination de faillite
Date de publication: SHAB 14.11.2023
Publications supplémentaires: KABGE 14.11.2023
Visible par le public jusqu'au: 14.11.2024
Numéro de publication: SB07-0000000603

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commination de faillite INOX PRO Sàrl; soit pour elle: M. Meyer Jérôme, associé gérant

Débiteurs:

INOX PRO Sàrl; soit pour elle: M. Meyer Jérôme, associé gérant
CHE-224.380.645

Créanciers:

R. Nussbaum SA
CHE-105.974.476

Indications sur le commandement de payer:

Numéro du commandement de payer:
22315168G

Créances:

CHF 5814.75 5.00 % depuis 25.09.2022
Rechnungen vom 19.07.2022 und 29.08.2022

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créance ci-dessus

Remarques juridiques:

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent.

Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève Rue du Stand 46 1204 Genève